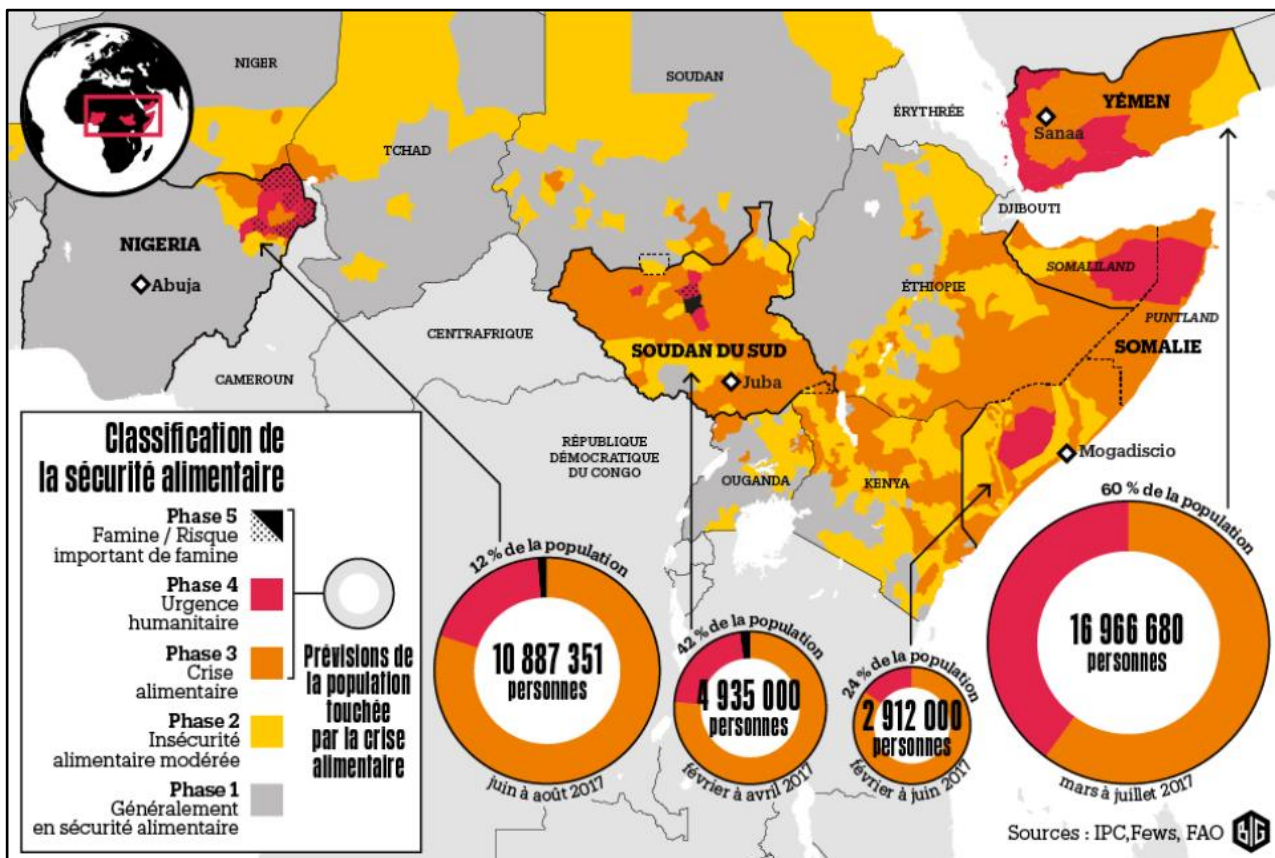




Appel d'urgence pour les victimes de la famine au Soudan du Sud, au Nigéria, en Somalie et au Yémen

Les Nations Unies ont lancé l'alerte pour quatre pays menacés de catastrophe humanitaire. Une situation de famine a été déclarée au **Soudan du Sud et au Nigéria**; le **risque est imminent pour la Somalie et le Yémen**. Lors d'une conférence de presse Le 22 février 2017, le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a tenté de sensibiliser la communauté internationale à la gravité de la situation : *« Nous sommes confrontés à une tragédie; nous devons empêcher qu'elle ne se transforme en catastrophe. Cela pourra être évité si la communauté internationale prend des mesures décisives. »*



NIGERIA

Crise humanitaire de très grande ampleur : une **crise alimentaire** provoquée par l'insécurité (présence de Boko Haram) et l'arrêt du commerce transfrontalier sous régional.

Conséquences:

- 1,9 million de déplacés
- Les taux de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans dépassent largement le seuil d'urgence défini par l'Organisation Mondiale de la Santé
- *Projection à juillet 2017* : 120 000 personnes en situation de famine et 2 millions de personnes en situation d'urgence

SUDAN DU SUD

La situation humanitaire n'a jamais été aussi grave depuis l'accès du pays à l'indépendance, il y a cinq ans. En février 2017, **l'état de famine a été déclaré** par l'ONU dans les comtés de Leer et Mayendit (Etat d'Unité).

Conséquences:

- 1,5 million de réfugiés sud soudanais dans les pays voisins
- Près de 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays
- *Projection à juillet 2017*: 1,46 million de personnes devraient être en état d'urgence dont 1 million de personnes risquent d'être en situation de famine.

SOMALIE

La **grave sécheresse** qui touche actuellement toute l'Afrique de l'est est venue aggraver une situation humanitaire fragile en Somalie. Dans certaines zones pastorales du Nord l'intégralité du cheptel a été perdu.

Conséquences:

- 363 000 enfants mal nourris sont en besoin d'assistance alimentaire dont 71 000 risquent de mourir dans les semaines à venir
- *Projection à juillet 2017*: risque de famine si la prochaine saison des pluies attendue pour avril-mai est à nouveau déficitaire

YEMEN

Le Yémen figure parmi les **crises humanitaires les plus sévères du monde**. Les combats, l'imposition d'un blocus et de sévères restrictions d'accès ont entraîné une **crise alimentaire dramatique dans le pays**.

Conséquences:

- 7 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère
- 3,3 millions d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes et allaitantes sont en situation de malnutrition
- 2,2 millions de déplacés internes
- 20 000 cas suspects de choléra



Credits: Siegfried Modola, Reuters



Credits: Albert Gonzalez, FARRAN/AFP

Soutien au projet de Première Urgence Internationale au Soudan du Sud

Le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (Centre de Crise et de Soutien, Mission pour l'Action Humanitaire) va financer le projet de **Première Urgence Internationale** qui mène une action d'urgence en nutrition dans le comté d'Aweil North. L'approche de PUI pour ce projet combine des actions en matière de santé, de nutrition et de sécurité alimentaire.

L'objectif principal est la **réduction de la malnutrition aigüe des populations déplacées et des communautés hôtes dans le comté**. PUI fournira un traitement de la malnutrition aigüe aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et allaitantes et établira un réseau de relais communautaires pour appuyer les activités de nutrition et d'ANJE (alimentation des nourrissons et jeunes enfants).

Ainsi, dans chaque communauté cible, un réseau de volontaires communautaires nutritionnels sera soutenu. Cela permettra un dépistage actif, la prévention des abandons par un suivi et des visites à domicile après une absence, la promotion de la santé à travers des conseils individuels et des sessions collectives avec les groupes de soutien des mères.

Au total, **11 sites fourniront des services nutritionnels**. L'état de santé des enfants sera évalué, et tous seront testés pour la malaria et traités si nécessaire.

Le Centre de Crise et de Soutien financera également d'autres projets dans les quatre pays concernés par le risque de famine.

➤ COMMENT AGIR GRÂCE AU FACECO ?

1. CHOISIR...

Votre collectivité souhaite contribuer au FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) afin de venir en aide victimes de la famine.



2. CONTRIBUER...

À la suite de la délibération, votre trésorerie compétente effectue un virement auprès de la trésorerie générale pour l'étranger (TGE) :

**Trésorerie générale pour l'étranger
Banque de France (BDF), agence de Nantes (44)**

Code banque : 30001 - code guichet : 00589

Compte : 0000M055150 - clé RIB : 21

IBAN : FR06 3000 1005 8900 00 M0 5515 021

Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) : BDFEFRPPCCT

Lors du virement, préciser le numéro et l'intitulé du fonds de concours à abonder : **1-2-00263 « Contributions des collectivités territoriales au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger »** en mentionnant le pays ou la crise ciblé.



3. OFFICIALISER...

Votre collectivité officialise le don en cours de versement :

- **auprès du service recettes de la TGE** en lui faisant parvenir par courriel (tgrec930@dgfip.finances.gouv.fr) ou voie postale (30 rue de Malville – BP 54007 – 44040 NANTES CEDEX 1) une copie de la délibération ayant décidé du versement du don, la date du versement et l'affectation des fonds (pays ou crise) ;
- **auprès du Centre de crise et de soutien du MAEDI** en adressant une copie du message par courriel (uga-comptabud.cdc@diplomatie.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous.



➤ CONTACT

Alban ROBERT

relations avec les collectivités territoriales

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international,

Centre de crise et de soutien, Mission pour l'action humanitaire

37 quai d'Orsay – 75700 PARIS 07 SP

Courriel : alban.robert@diplomatie.gouv.fr

Tél. : +33 (0)1 53 59 11 32

FACECO 



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

diplomatie.gouv.fr